

Proposition du Conseil de la Seine-Saint-Denis 18 novembre 2010 (extraits)

Le développement des infrastructures de transports en commun est une condition essentielle pour améliorer la vie quotidienne des habitants de la Seine-Saint-Denis. Avec 1,5 million d'habitants et plus de 500 000 emplois, qui ne cesseront de croître dans les années à venir avec la sortie des nombreuses opérations d'aménagement engagées sur le territoire, la Seine-Saint-Denis est le coeur du réacteur de la métropole francilienne. La vitalité de l'Île-de-France est indissociable de l'énergie déployée par ce département. Pourtant, aujourd'hui, le réseau de transports en commun n'est pas à la hauteur des ambitions que porte notre territoire. En particulier, il n'existe pas de transport en commun lourd en rocade. Le territoire est uniquement desservi par des lignes en radiale, RER ou métro. Ni le RER E, ni la partie nord de la tangentielle ne pourront pallier cette insuffisance. C'est pourquoi le Département est très attentif aux projets de transports en commun en rocade portés par la Région et l'État. **Quel que soit le tracé retenu, il devra être double, parce qu'il est impératif de desservir à la fois la première couronne et permettre aussi des liaisons rapides vers les aéroports et le désenclavement de secteurs en mutation urbaine.** La réponse à nos besoins passe donc nécessairement par la réalisation d'une double rocade, l'une avec des stations proches et une fréquence élevée au coeur du département, l'autre rapide et avec des stations plus espacées au nord est du département. C'est pourquoi, nous poursuivons avec la Région le plan de mobilisation pour les transports, et nous proposons un tracé pour Arc Express en Seine-Saint-Denis. Nous souhaitons également travailler avec l'État sur le tracé du métro automatique en Seine-Saint-Denis, en recherchant la complémentarité avec le projet Arc Express, en termes de tracés et de calendrier.

Claude Bartolone

ARC EXPRESS

La Seine-Saint-Denis a besoin d'une rocade rapide de grande capacité qui desserve le coeur du département en plein renouveau, et qui se connecte avec l'ensemble des métros et RER qui jouent le rôle de radiales. Il s'agit à la fois d'un projet de transport et d'un projet d'aménagement porteur de dynamiques urbaines, économiques et sociales. C'est pourquoi, pour la rocade Est, le Département fait la proposition d'un tracé reliant Saint-Denis, Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Villemomble, Neuilly-sur-Marne et Noisy-le-Grand, passant par Rosny - Bois Perrier - Neuilly-sur-Marne Hôpitaux.

L'objectif de cette proposition est double :

> Offrir aux habitants et aux salariés un moyen rapide d'accès aux pôles d'emplois, de formation et aux équipements départementaux et régionaux ;

> Renforcer l'attractivité des villes et quartiers concernés, et favoriser l'accueil de nouveaux habitants et de nouveaux services.

Entre la Plaine de France et la vallée de la Marne, les villes et les intercommunalités ont en effet engagé de nombreux projets urbains visant à encourager l'accueil d'activités nouvelles et la réalisation de nouveaux logements. **Ainsi, par exemple, la reconversion des 100 ha des terrains des hôpitaux à Neuilly-sur-Marne serait facilitée.**

Le rôle métropolitain de la ville préfecture serait également conforté. Cela constituerait un facteur d'intégration des territoires de l'Ourcq dans la métropole, conformément au projet déposé par le Département dans le cadre de l'appel à initiatives de Paris Métropole sur les « territoires de l'Ourcq en mouvement ».

Les déplacements vers la Cité Descartes s'en trouveraient aussi facilités ainsi que les liaisons entre les différentes universités de Seine-Saint-Denis... Ce tracé serait maillé avec de nombreuses lignes de métro (5, 7, 11 prolongée, 12, 13), avec les RER A, B, D et E, la tangentielle Sartrouville Noisy-le-Sec et les tramways T1 et T4, et BHNS RN3.

LES CONDITIONS DE REUSSITE D'ARC EXPRESS

Dans cette perspective, le Département est soucieux d'obtenir des assurances sur les points suivants :

> La réalisation immédiate de l'arc Est dans la logique des arcs dits prioritaires, à savoir un mode de transport lourd et rapide

> La prise en compte des réflexions relatives aux projets de LGV et de gare TGV à venir ;

> La poursuite sans délais des projets engagés : réalisation de la tangentielle nord Sartrouville / Noisy-le-Sec, prolongement du T1 de Noisy-le-Sec à Val de Fontenay, prolongement de la ligne 11 du métro de Mairie des Lilas à Rosny - Bois Perrier, prolongement de la ligne 14 pour désaturer la ligne 13, réalisation des pôles gares Saint Denis, Pantin et Noisy-le-Sec.

> L'engagement des études des projets inscrits au Schéma Directeur de la Région Île-de-France, tels que **le prolongement des lignes 7, 9 et 13 du métro.**

Commentaires de l'AMUTC

Le Conseil Général a raison d'insister sur la nécessité de deux rocales pour compléter les radiales existantes : l'une proche de Paris permettant de boucler Arc Express, l'autre plus éloignée permettant de désenclaver Clichy Montfermeil et d'améliorer les liaisons entre le Noisy-le-Grand et Roissy.

On ne comprend pas comment un tel objectif pourrait être atteint avec, pour Arc Express, un **tracé radial** entre Rosny-Bois-Perrier et Neuilly-Hôpitaux, tracé qui ne passe pas par Val-de-Fontenay, pôle majeur d'échanges à l'Est, qui ne permet pas de correspondance avec les prolongements projetés du tram T1 et des lignes de métro 1 et 9 et qui ne boucle pas Arc Express (le tracé a son terminus sur le grand huit).

La carte des projets urbains recensés par le Conseil Général montre bien que l'objectif principal est de desservir les 100 ha disponibles à Neuilly-sur-Marne (hôpital), seule zone de développement potentiel enclavée située sur le tracé proposé. Sur Rosny et Villemomble les terrains ne sont pas constructibles (carrières). La carte du CG 93 montre que vrai potentiel de développement se trouve à Fontenay, Rosny, Montreuil et Romainville.

Le Conseil Général n'évoque pas du tout l'intérêt d'une liaison directe entre Orly et Roissy comme un atout majeur de son développement économique et du rééquilibrage à l'Est.